



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/173
19 février 1999

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 18 FÉVRIER 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT
DU TOGO AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte du communiqué final de la rencontre qui s'est tenue à Lomé le 17 février 1999 dans le cadre de la mise en oeuvre du processus de paix en Guinée-Bissau et qui a réuni, aux côtés du Président Gnassingbe Eyadema, Président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Président Joao Bernardo Vieira et le général Ansumane Mane.

Veillez trouver également en annexe le texte de l'accord de cessez-le-feu (voir annexe II) signé le 3 février 1999 par les parties en conflit.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Roland Y. KPOTSRA

ANNEXE I

Communiqué final de la rencontre tenue à Lomé le 17 février 1999
sur le processus de paix en Guinée-Bissau

Les participants à la rencontre se sont réjouis de ce retour au calme qui est de nature à permettre la consolidation du processus de paix, notamment par :

- L'investiture du Gouvernement d'unité nationale, formé conformément au Protocole additionnel à l'Accord d'Abuja, signé à Lomé le 15 décembre 1998;
- L'accélération du processus de retrait des troupes étrangères;
- L'envoi et le déploiement de tous les contingents promis par les pays contributeurs de troupes au Groupe de surveillance du cessez-le-feu (ECOMOG) institué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO);
- La réouverture de l'aéroport et du port de Bissau au trafic international.

Le Président Eyadema a, dans ce contexte, réaffirmé la nécessité de continuer à déployer des efforts soutenus en vue de la poursuite et de l'aboutissement du processus de paix.

Il s'est félicité de la détermination des parties à trouver une issue heureuse, globale et définitive à la crise et les a exhortées au respect scrupuleux des engagements découlant de différents accords conclus.

Examinant la situation sur le terrain et se référant à l'Accord d'Abuja et à l'accord de cessez-le-feu du 3 février 1999, les participants à la réunion ont réitéré la nécessité pour les parties au conflit de réaliser le désarmement et le cantonnement des troupes afin de permettre la réorganisation et l'unification des forces armées.

Le général Joao Bernardo Vieira et le général Ansumane Mane ont renouvelé leur engagement à oeuvrer dans ce sens.

Abordant la question relative à la contribution de la communauté internationale au processus de paix en Guinée-Bissau, le Président de la République togolaise, Président en exercice de la CEDEAO, et les parties au conflit ont rappelé les principaux domaines de cette contribution, à savoir :

- L'appui au processus de réconciliation nationale;
- Le soutien logistique à l'ECOMOG;
- L'assistance humanitaire;
- L'appui au processus électoral, et

/...

- L'appui à la reconstruction nationale.

Ils se sont félicités de l'aide déjà apportée par certains pays dans le cadre du déploiement de la force de l'ECOMOG et ont réitéré l'appel à la poursuite de celle-ci.

Au plan humanitaire, les participants à la rencontre ont hautement apprécié la disponibilité des parties à faciliter la distribution de l'aide et ont invité les agences d'aide humanitaire à renforcer leurs actions afin de soulager les souffrances des populations.

Les participants à la rencontre ont, en outre, invité la communauté internationale à soutenir le processus électoral prévu par l'Accord d'Abuja en apportant son concours à l'organisation des élections générales et présidentielles.

À cet égard, les parties au conflit ont convenu de tout mettre en oeuvre en vue de parvenir rapidement à la réalisation de cet objectif majeur.

À l'issue de la rencontre qui s'est déroulée dans un climat de fraternité et de compréhension mutuelle, le général Joao Bernardo Vieira et le général Ansumane Mane ont pris le ferme engagement de ne plus jamais recourir aux armes.

Ils se sont engagés, dans un esprit de réconciliation nationale, à travailler désormais en étroite collaboration afin de garantir la consolidation de la paix.

Ils ont adressé leurs sincères félicitations à S. E. M. Gnassingbe Eyadema, Président de la République togolaise, Président en exercice de la CEDEAO, pour son engagement constant en faveur de la paix et de la sécurité dans la sous-région en général, et particulièrement en Guinée-Bissau. Ils ont, en outre, exprimé leurs vifs remerciements au Président, au Gouvernement et au peuple togolais pour l'accueil chaleureux, fraternel et authentiquement africain qui leur a été réservé ainsi qu'à leurs délégations.

Fait à Lomé, le 17 février 1999

POUR LA JUNTE MILITAIRE AUTOPROCLAMÉE

Commandant suprême de la junte
militaire autoproclamée

(Signé) Ansumane MANE

POUR LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE-BISSAU

Président de la République
de Guinée-Bissau

(Signé) Joao Bernardo VIEIRA

POUR LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Président de la République togolaise,

Président en exercice de la CEDEAO

(Signé) S. E. Gnassingbe EYADEMA

/...

Appendice

LISTE DES PARTICIPANTS

Côté présidentiel

M. Joa Gomes CARDOSO
Ministre du transport et de
l'équipement social

Lieutenant-colonel Afonso Tê LETNAM
Chef d'état-major adjoint des forces
armées

Côté junta militaire

M. Francisco BENANTE
Ministre de la défense

Lieutenant-colonel Mohamed Lamine
SANHA

Côté togolais

S. E. M. Kwassi KLUTSE
Premier Ministre

M. Barry Moussa BARQUE
Ministre d'État, Chargé des finances
et des privatisations

S. E. M. Kokou Joseph KOFFIGOH
Ministre d'État, Chargé des affaires
étrangères et de la coopération

Général Assani TIDJANI
Ministre de la défense nationale

Général Séyi MEMENE
Ministre de l'intérieur et de la
sécurité

M. Gbégnon AMEGBOH
Directeur du Cabinet du Président de
la République

S. E. M. Kondé TAKASSI-KIKPA
Ambassadeur, Représentant spécial du
Président en exercice de la CEDEAO en
Guinée-Bissau

Colonel Gnakoudè BERENA
Commandant ECOMOG en Guinée-Bissau

Observateur

S. E. Mme ULLA Andrén
Ambassadeur de Suède
en Guinée-Bissau

ANNEXE II

Accord de cessez-le-feu

Les soussignés,

S. E. le général Joao Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau,

et

S. E. le général Ansumane Mane, commandant suprême de la junte militaire autoproclamée,

Considérant que les parties soussignées déplorent la reprise des combats en Guinée-Bissau depuis le 31 janvier 1999,

Considérant que ces combats occasionnent d'importantes pertes en vies humaines, des déplacements de population et de nombreux dégâts matériels,

Considérant qu'il est indispensable de mettre fin aux combats et de reprendre le processus de paix et de réconciliation conformément aux Accords de Praia et Abuja et au Protocole additionnel de Lomé,

Conviennt de ce qui suit :

1. La mise en oeuvre et le respect d'un cessez-le-feu le 3 février 1999 à compter de 15 heures;

2. Les chefs d'état-major des deux parties au conflit s'engagent à se rencontrer sous l'égide du colonel commandant du détachement de l'ECOMOG afin de mettre en place les modalités pratiques du cessez-le-feu;

3. Les parties au conflit autorisent l'entrée immédiate en Guinée-Bissau des forces de l'ECOMOG et s'engagent à prendre toutes les mesures appropriées pour faciliter le déploiement de ladite force.

Fait en double exemplaire à Bissau,
le 3 février 1999

Le Président de la République

(Signé) Joao Bernardo VIEIRA

Le commandant suprême de la junte
militaire autoproclamée

(Signé) Ansumane MANE

/...

En présence de :

Ministre d'État, Chargé des affaires
étrangères et de la coopération du Togo,

Représentant le Président en exercice de
la CEDEAO, S. E. M. Gnassingbe Eyadema,
Président de la République du Togo

(Signé) S. E. M. Kokou Joseph KOFFIGOH
